

# Rwanda : un témoin tient Félicien Kabuga pour responsable de propagande

AfricaNews, 5 octobre 2022

**Félicien Kabuga, financier présumé du génocide au Rwanda en 1994, aurait dû, en tant que président d'une radio, stopper la propagande diffusée sur ses ondes appelant au meurtre des Tutsi, a déclaré mercredi un témoin devant un tribunal de l'ONU.**

M. Kabuga est accusé d'avoir joué un rôle clé dans le génocide, notamment en livrant des machettes en masse et en dirigeant la tristement célèbre Radio télévision libre des Mille collines (RTL), qui a diffusé des appels au meurtre des Tutsi.

*"Lorsque vous êtes responsable d'une institution et que les membres de cette institution commettent des fautes, le chef est le premier qui en est responsable", a déclaré un témoin voulant rester anonyme.*

Malgré des avertissements du ministère de l'information rwandais, *"la RTL n'a rien corrigé mais plutôt re-*

*doublé d'efforts pour propager sa propagande divisionniste",* a poursuivi le témoin, qui travaillait au ministère à l'époque.

*"La propagande de haine et de division a continué à tel point que des membres de la population tutsi ont été tués un peu partout dans le pays",* a-t-il ajouté.

Félicien Kabuga a pris part à l'audience mercredi pour la première fois depuis l'ouverture jeudi de son procès à La Haye, où il est jugé pour avoir mis sa fortune et ses réseaux au service du génocide qui a fait plus de 800.000 morts, essentiellement au sein de la minorité tutsi.

Agé de 87 ans, il a écouté les débats en fauteuil roulant par visioconférence depuis le quartier pénitentiaire des Nations unies à La Haye.

Il est jugé devant le Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux (le "Mécanisme"), chargé

d'achever les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR).

Félicien Kabuga, autrefois l'un des hommes les plus riches du Rwanda, est le dernier suspect principal du massacre ethnique à être traduit en justice.

Arrêté en 2020 près de Paris,

après 25 ans de cavale, il est accusé de génocide, incitation directe et publique à commettre le génocide, et de crimes contre l'humanité, dont persécution et extermination.

Le procès de Félicien Kabuga, qui a plaidé non coupable, pourrait durer des mois.